



PRINTEMPS 2025



BLD ARCHITECTURE
BOURGUIGNON-LINDEKENS-DECOURTY

Rue de la Conserverie, 4/1 4250 GEER
019/32.33.54 info@bldarchitecture.be
www.bldarchitecture.be



Bureau d'Architecture
Raphaël TERREUR scsprl

Architecture - Responsable PEB - Certificateur PEB

Rue Champinotte, n°12 à B-4254 LIGNEY (GEER)
Tél. : 0478 20 30 74 Mail : rt.architecte@gmail.com

www.rt-architecte.be



Fiduciaire
du Geer
SPRL

Une collaboration en toute confiance

T. 019 58 88 07 Rue de la Belle Vue, 2
4250 Boëlhe

Comptabilité - Fiscalité - Bureau social

Gérance Jean-Marie HALING

Yves-Marie DABOMPRÉ

info@fidugeer.be - www.fidugeer.be

PLASTIQUES
de Stexpe

Ch. Romaine, 56
4252 OMAL

Tél. : 019/58 81 13



Bâtiment - Industrie - Agriculture

E-mail : info@destexheplastic.be

SRL Chez Nicole

Rue de la Conserverie, 3
4250 Geer

chez.nicole@proximus.be
019/588 154



* Station Essence *

* Alimentation Générale - Boulangerie - Sandwicherie *

* Loterie Nationale - Tabac - Journaux *

Entretiens parcs et jardins
Prestations agricoles
Déneigements



Terrassements
Bennes TP - Egoûtages
Aménagements extérieurs

Rue de l'Eglise, 14 - 4250 GEER

☎ 0477 - 70.53.85

stecoter@proximus.be • TVA BE0505.972.883



68 rue Albert Ley, 4200 Namur
0478 79 79 97 - 019 60 70 93
fc-traiteur@outlook.be
FC Traiteur Namur
Généraliste - Banquet



Anniversaire, mariage, apéritif entre amis ou autres festivités ?
FC Traiteur transforme vos moments de fête avec des menus sur-mesure en fonction de vos goûts et budgets.

ETABLISSEMENTS PHILIPPE MOUREAU



Constructions Métalliques
Soudage : Acier - Inox - Fonte - Aluminium
Entretiens industriels
Réparation machines agricoles
Réparation remorques et containers
Tous travaux de sous-traitance

Rue des Broucks, 100/A 4252 Omal- Geer
GSM 0496.20.54.59

HESBAYE
FROST



Chauffage - Sanitaire

Installation - Entretien - Dépannage

Traitement de l'eau

Entretien

Mécanicien d'entretien

0470/71.23.53 - info@colletluc.be

TVA BE0686986365

www.colletluc.be



SOMMAIRE

- 3 : LE BOURGMESTRE VOUS PARLE
- 4 : RENCONTRE CITOYENNE
- 4-5 : BIEN-ÊTRE ANIMAL
- 6 : ZONE DE SECOURS
- 7 : RÈGLEMENT VOIE PUBLIQUE
- 8-9 : PRIMES RÉGION WALLONNE
- 10 - 11 : GRAND NETTOYAGE
- 12 : BIOGAZ
- 13 - RNHG - ACHAT DE MATERIEL
- 14 : TRAVAUX RUE DE LA CHAPELLE
- 15 : TRAVAUX ÉCOLE
- 16 : REPAS À DOMICILE - ALLOCATION CHAUFFAGE
- 17 : TAXI SOCIAL
- 18 : OPERATION LASAGNES CROQUETTES
- 19 : PRÉADMISSION ONE
- 20 : GEEROISERIE
- 21 : ÉCOLE
- 22 : JCPMF + MERITE SPORTIF
- 23 : BIBLIOTHÈQUE + COLOMBIER
- 24-25 : FESTIGEER
- 25 : MARCHÉ LOCAL
- 25 : ÉCOLE SAINT JOSEPH
- 26-27 : ADL
- 28-29 : PEPPOL
- 29 : INTRADEL
- 30 : AISBAYE + CROIX ROUGE + 107
- 32 : ÉTAT CIVIL + CALENDRIER MANIFESTATIONS



LE BOURGMESTRE VOUS PARLE...

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

Avec le retour des beaux jours, notre commune s'éveille peu à peu aux couleurs du printemps. Les bois, parcs et espaces verts reprennent vie, les initiatives locales bourgeonnent et les projets communaux poursuivent leur route avec énergie et détermination.

Ce bulletin de printemps est l'occasion de vous partager les dernières avancées : travaux en cours, actions citoyennes, événements culturels et sportifs, projets pour l'école, la jeunesse et la transition énergétique. [Notre volonté reste intacte : faire de notre commune un lieu dynamique, chaleureux et tourné vers l'avenir.](#)

Parmi les nombreux projets en cours ou en phase de finition et qui vont améliorer significativement la qualité de vie dans notre commune : les travaux de réfection de voirie de la rue de Waremmes qui se termineront dans les prochains jours. Indépendamment de l'impact sur les riverains, ce chantier s'est fait au bénéfice de tous les citoyens. Le résultat sera à la hauteur de l'attente. Il s'agit d'un des points d'entrée de notre belle commune qui sera conforme au reste du village. Ces aménagements, couplés à la réaffectation du site de l'ancienne sucrerie dont nous reparlerons dans les prochains mois, rendront de l'éclat à ce site historique qui fait partie du patrimoine communal.

Au-delà des projets, le printemps est aussi une saison de renouveau et d'optimisme. C'est le moment idéal pour renforcer les liens entre les habitants, pour s'investir dans la vie associative ou simplement pour profiter de la richesse de notre cadre de vie. En parlant de cadre, nous ne pouvons faire abstraction de l'entretien de notre territoire, de nos voiries, de nos champs et des sites naturels qui caractérisent notre commune. Cette dynamique est l'affaire de tous : mandataires et personnel communal en tête mais ne négligeons pas l'impact des citoyens ou des simples passants et utilisateurs. Au travers de la campagne de ramassage, nous avons pu constater que trop de déchets sont abandonnés au mépris de la nature et de ceux qui en profitent ou qui l'exploitent.

Les mots d'ordre sont : **respect et proactivité.**

Le slogan : **la propreté = l'affaire de tous.**

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui, par leur engagement quotidien, participent à faire vivre notre commune : les équipes communales, les bénévoles, les associations, les enseignants, les commerçants/indépendants, les services de sécurité et bien d'autres encore.

[Je vous souhaite, à toutes et à tous, une belle saison printanière, pleine d'énergie, de projets et de rencontres.](#)

Votre Bourgmestre,
Pierre-Philippe Dumont.



NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE AUX NOUVEAUX ET NOUVELLES GEEROIS.ES !

Le 6 février dernier, nous avons instaurer une nouvelle tradition sur notre commune...

En effet, en début d'année, le conseil communal ainsi que le personnel de l'administration ont eu le plaisir d'accueillir les nouveaux habitants de 2024 lors d'une réunion des plus conviviales. Cette rencontre a été l'occasion de présenter les atouts de notre belle commune, les services disponibles, ainsi que de faire connaissance avec les mandataires et le personnel communal.

Nous remercions chaleureusement tous les participants pour leur présence.

Pour celles et ceux qui n'ont pas pu assister à cette réunion, n'hésitez pas à consulter notre site web ou à contacter l'administration pour obtenir des informations sur les services et les activités à venir.



Bienvenue à tous nos nouveaux habitants dans notre jolie commune.

BIEN-ÊTRE ANIMAL

Votre commune se mobilise encore un peu plus en matière de bien-être animal en adhérant à deux nouveaux projets.



bénévoles munis de leur drone afin de sauver faons, chevreuils, levrauts, nids, etc. potentiellement mis en danger lors de la fauche des cultures/prairies.

Un pas de plus en matière de bien-être animal et de maintien de la biodiversité !

■ Comment ça fonctionne ?

L'agriculteur contacte l'association 48h ou 24h avant la fauche de son terrain. Les bénévoles se rendent alors sur place avec un drone afin de survoler la zone en question et de détecter d'éventuel petits animaux à sauver.

Si c'est le cas, l'animal est capturé par les bénévoles le temps de la fauche pour le libérer directement après à l'orée du bois bien caché. Dans le cas par exemple du faon, sa mère le retrouvera alors par ses cris sans aucun souci car elle ne se trouve jamais loin.

« SAUVONS BAMBI »

Il s'agit d'une magnifique action en association avec nos agriculteurs et l'association « Sauvons Bambi », permettant de détecter et de sauver, notamment, les faons avant la fauche dans nos campagnes. « Sauvons Bambi » est une association intervenant partout en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg par l'aide de



■ Quels sont les avantages ?

- ✓ service totalement gratuit pour les agriculteurs
 - ✓ permet d'éviter les risques de botulisme
 - ✓ permet de limiter les mutilations et souffrances des faons et autres animaux
 - ✓ permet d'éviter à l'agriculteur des embarras au niveau matériel mais aussi au niveau psychologique
- En 2024, l'association a sauvé 845 faons en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg.





ANIMAL SEARCH

Vous avez perdu votre compagnon à 4 pattes ou vous avez trouvé un animal ? Utilisez dès maintenant « Animal Search » !

Il s'agit de la plateforme de centralisation de signalement Wallonie-Bruxelles pour les animaux perdus (site web www.animal-research.be/fr et application gratuite « Animal Search APP » sur Google Play et App Store). Celle-ci vous permet de signaler et retrouver tout animal égaré, blessé ou décédé aperçu sur la voie publique grâce à des photos géolocalisées. Elle permet également aux intervenants d'échanger entre eux mais aussi de contacter vétérinaires, refuges et autres services liés, se trouvant à proximité de l'endroit où l'animal a été localisé.

En adhérant à ce projet, pour la somme de 131,34€/an, les Geerois.es ont désormais accès à la version Premium offrant ainsi plusieurs fonctionnalités supplémentaires :

- ✓ La concordance d'identification de l'animal : si vous avez perdu votre animal, il vous sera alors possible de rentrer son numéro d'identification et vous serez directement averti par notification/mail en cas de concordance.
- ✓ Activation des notifications : vous pourrez affiner votre recherche par des paramètres prédéfinis. En cas de correspondance, vous serez averti par notification.

- ✓ Possibilité de préenregistrer ses animaux : en cas de perte de votre animal, le signalement n'en sera que plus rapide car toutes les informations seront déjà préremplies.
- ✓ Création automatique d'affiches PDF téléchargeables pour les signalements d'animaux perdus (en cours)

Il ne vous reste plus qu'à télécharger l'application sur votre smartphone et aider nos petits compagnons à retrouver le chemin de leur maison.

Pour toute information concernant le bien-être animal sur votre commune, adressez-vous à Mesdames Caroline Beraldo & Christel Pertoldi, relais au sein de l'administration, au 019/58.80.33.

Un ourson pour apaiser les petits héros



Pour la troisième année consécutive, le Kiwanis Haut-Geer – Comtesse de Hesbaye a offert 200 peluches à notre Zone de Secours.

Ces oursons tous mignons sont destinés à réconforter les enfants transportés en ambulance, facilitant aussi la communication avec les secouristes.

Une splendide initiative et un soutien continu, merci à l'association !

Nouvel équipement

Pour ses 10 ans, la Zone de Secours s'est offert deux camions auto-échelle modernes.

Basés à Waremme et Hannut, ces deux véhicules de dernière génération amélioreront l'efficacité des interventions en cas d'incendie, de sauvetage en hauteur ou de travaux techniques spécialisés.

Vous pourrez découvrir ces nouveautés lors des portes ouvertes qui se tiendront le 10 mai à Waremme et le 14 septembre à Hannut.





L'entretien des trottoirs par les citoyens est une obligation légale inscrite dans notre règlement général de Police. En hiver, cette responsabilité prend une importance particulière avec l'arrivée de la neige et du verglas. Néanmoins, hiver ou pas hiver, un accident est vite arrivé.

Pourquoi est-ce important ?

- ✓ Sécurité des piétons : un trottoir enneigé ou verglacé peut provoquer des chutes dangereuses.
- ✓ Responsabilité légale : en cas d'accident dû à un défaut d'entretien, le riverain peut être tenu responsable.
- ✓ Respect du cadre de vie : un trottoir bien entretenu améliore la propreté et l'accessibilité de la voie publique.

Quelle législation ?

Règlement Général de Police – Zone Hesbaye

Chapitre II : De la sécurité et de la commodité de passage sur la voie publique

Section 7 – Article 16 : « En cas de chute de neige ou de formation de verglas, tout riverain d'une voie publique est tenu de veiller à ce que, devant la propriété qu'il occupe, un espace suffisant pour le passage des piétons soit déblayé et rendu non glissant. »

Chapitre III – De la propreté publique

Section 1 – Article 26 : « Tout occupant [...] est tenu d'arracher les herbes croissant sur toute l'étendue du trottoir et/ou de l'accotement aménagé longeant la propriété attenante à son habitation jusque et y compris la rigole, si elle existe. »

Section 4 – Article 36 : « Tout riverain est tenu de nettoyer ou de faire nettoyer le trottoir et la rigole ou l'accotement aménagé qui se trouvent devant sa demeure ou la propriété attenante à son habitation, afin d'en assurer la propreté, la salubrité et la sûreté. Le nettoyage doit se faire sur toute l'étendue du trottoir et/ou de l'accotement aménagé longeant la propriété attenante à l'habitation du riverain jusques et y compris la rigole, si elle existe. »

Sortie de vos poubelles, une question de bon sens



Intradel demande à ce que vos conteneurs soient placés la veille au soir (soit le dimanche pour notre commune) ou avant 5h45 le jour du ramassage. Ceci, afin que les collecteurs ne manquent pas vos poubelles dans le cas où leur horaire devait être modifié en raison par exemple de fortes chaleurs, d'une panne de camion, d'un accident, etc. Néanmoins, si vous constatez que de grands vents sont attendus, il est préférable de ne sortir vos conteneurs que tôt le matin-même ou de bien les caler afin d'éviter que vos déchets ne se retrouvent éparpiller sur la voie publique. Nous pensons notamment aux sacs bleus dont les déchets se retrouvent bien trop souvent à voguer dans la rue.

N'oubliez pas de rentrer vos conteneurs une fois la collecte passée afin de laisser la voie publique libre d'accès.

Merci pour votre citoyenneté.

ÉNERGIE : DU CHANGEMENT DANS LES AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE !

NOUVEAU RÉGIME DE PRIME EN VIGUEUR DEPUIS CE 14 FÉVRIER 2025

PRIMES HABITATION 2025 – RÉGIME DE SOUTIEN TEMPORAIRE VALABLE JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2026

■ Qu'est-ce que les primes Habitation ?

Vous rénovez votre logement ? Vous souhaitez réaliser des économies d'énergie ou remédier à des problèmes de salubrité dans votre logement ?

La rénovation énergétique des logements s'inscrit dans le cadre d'une directive européenne qui vise l'efficacité énergétique des logements en Wallonie. En effet, le parc résidentiel wallon est ancien et composé majoritairement de logements présentant des labels F et G. L'objectif pour les logements est donc de passer à un label A en moyenne d'ici 2050.

Dans le but de pousser à l'amélioration énergétique des habitations wallonnes, la Région octroie des primes dans le cadre de la rénovation de votre bâtiment.

Il s'agit d'aides financières qui peuvent être obtenues auprès de la Wallonie pour la réalisation d'un audit logement et/ou pour entreprendre des travaux, c'est-à-dire des investissements, poursuivant un objectif d'économies d'énergie et de rénovation d'un logement, tels que recommandés par un auditeur logement.

La réalisation d'un rapport d'audit logement est donc un indispensable pour pouvoir accéder aux primes.

Néanmoins, il n'est pas un préalable obligatoire pour bénéficier des primes liées aux travaux concernant la toiture et/ou l'isolation de celle-ci.

Cet auditeur, agréé par la Wallonie, réalisera une analyse de la qualité énergétique globale de votre logement et mettra en évidence d'éventuels autres problèmes auxquels il conviendrait de remédier. Pour donner suite à cette analyse, il vous dira par où commencer pour améliorer de manière cohérente votre logement, augmenter votre confort, voir vos factures de chauffage diminuer et contribuer, à votre échelle, à la lutte contre le dérèglement climatique !

Pour toutes les informations complètes, travaux concernés et montants octroyés, rendez-vous sur le site Wallonie-Logement (scannez le QR Code).

La prime communale pour l'audit énergétique de votre logement est toujours proposée.



ÉNERGIE : DU CHANGEMENT DANS LES AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE !

■ Prêts à taux 0%

Pour atteindre cet objectif, la Wallonie propose donc des primes mais aussi des prêts à zéro % :

- Le rénopack : Prêt à taux zéro pour vos travaux réalisés sur base d'un audit énergétique.
- Le rénoprêt : Prêt à taux zéro pour vos travaux sans audit énergétique et pour lesquels vous renoncez aux primes pour les travaux qui peuvent en bénéficier (ex. menuiseries extérieures) ou qui n'en bénéficient pas (ex. panneaux photovoltaïques).

Info's : Si vous avez maximum 2 enfants à charge, auprès de la **Société wallonne du Crédit social 078/158 008.**

Info's : Si vous avez 3 enfants à charge (ou assimilés), auprès du **Fonds du Logement des Familles nombreuses 071/207 711.**

■ Réduction d'impôt pour isolation du toit

L'avantage fiscal pour l'isolation de votre toiture est toujours d'actualité !

Si vous êtes officiellement domicilié en Région wallonne au 1er janvier 2025, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt pour les dépenses d'isolation du toit que vous avez faites en 2024, même si vous avez déjà reçu une prime d'une autre administration.

La réduction d'impôt s'élève à 30 % des dépenses réelles, TVA comprise, pour lesquelles vous avez reçu une facture.

Pour l'année de revenus 2024 (exercice d'imposition 2025), la réduction par habitation est de 3.900 euros au maximum. Inscrivez le montant de la réduction d'impôt dans la case X, sous le code 3317 de votre déclaration d'impôt.

N'indiquez pas ici tous vos frais. Vous ne pouvez inclure que 30 % de ces frais et vous devez les limiter au montant maximal.

Si vous recevez une proposition de déclaration simplifiée, vous devez la modifier.

Gardez bien vos factures, les preuves de paiement et l'annexe à la facture reprenant les données concernant les travaux effectués, complétée par l'entrepreneur.

Info



Vous devez toutefois remplir toutes les conditions. N'hésitez pas à prendre vos renseignements.

ATTENTION AUX ARNAQUES

Le Service public de Wallonie ne demande jamais aux citoyens de fournir par téléphone leur compte bancaire ou de faire une quelconque transaction à l'aide d'un lecteur de carte (digipass) et ne fait pas de démarchage.

BESOIN D'AIDE ?

Vous pouvez contacter l'écopasseuse de la commune, madame Anne-Catherine Lefèvre par téléphone au 0484 44 46 20 ou au 019 58 80 33 et par email : anne-catherine.lefevre@geer.be
Ou l'un des 16 guichets de l'Énergie présents en Wallonie, dont un à Huy : Place Saint-Séverin 6, 4500 Huy. Tél. : 085/24.17.60 - guichetenergie.huy@spw.wallonie.be
Ou le service énergie du SPW au numéro gratuit : 1718

La commune de Geer se dote d'un Comité de Pilotage citoyen pour faire face aux défis climatiques et énergétiques !

Le Conseil communal a validé la composition d'un comité de pilotage composé de 13 citoyens qui réviseront le Plan « Climat-Energie » de la Commune et qui feront des propositions d'actions concrètes.

Une belle initiative dont nous ne manquerons pas de vous reparler dans le prochain bulletin communal.

GRAND NETTOYAGE

Il s'agissait de la 16e édition du « Grand Nettoyage » par l'ASBL wallonne BeWaPP (Wallonie Plus Propre) et nous avons décidé, comme chaque année, d'y participer !

C'est ainsi que dans le cadre de leur « Bonne Action » annuelle, en partenariat avec la C.C.A.T.M., l'unité scout Saint-Hubert est venue nous prêter main forte et a mobilisé une centaine de scouts le 15 mars dernier. La grande majorité d'entre eux a donc passé sa journée à sillonner nos villages équipée d'un gilet fluo, de gants et pour certains, d'une pince. Ils sont même allés jusqu'à réaliser le grand écart au-dessus du fossé rue G. Waelkens afin d'y pêcher les déchets lâchement jetés par des citoyens irrespectueux envers la nature, les autres mais aussi et surtout envers les générations futures. **Au total, nous avons entassé à la voirie pas moins de 21 sacs bleus et 12 sacs « tout-venant ».** À cela se sont ajoutés un pneu, une pièce de véhicule ainsi qu'un sac de petites batteries. Bien que la commune ait été débarrassée de tous ces déchets, il fut navrant de constater que 9 jours plus tard, les élèves de Forme 2 et de 1ère observation des établissements Saint-Joseph ont pu aisément remplir à nouveau 8 sacs de chaque lors de leur participation au Grand Nettoyage. Merci à tous ces enfants/adolescents pour leur investissement dans notre environnement. Prenons exemple sur eux, respectons leur travail et leur avenir.

« Ensemble, continuons à prendre soin de la nature et à garder notre planète propre » dixit l'équipe des établissements Saint-Joseph.



En addition à ce nettoyage de nos rues, plusieurs équipes de Louveteaux/Louvettes (8-12 ans) ont également été réparties sur les cimetières de Geer et de Lens-st-Servais afin de **nettoyer, ratisser et semer les parterres**.

Les Baladins (6-8ans), lorsqu'ils ne ramassaient pas les déchets, se sont donné rendez-vous à la salle de la Liberté afin de remettre des copeaux dans tous les parterres, la rendant ainsi encore plus accueillante. Les Guides (12-17 ans) avaient quant à elles prévu d'aller passer la journée en compagnie des enfants des Foyers Sainte-Marie avec au programme animations diverses et rires à tout-va.

Cette journée du 15 mars s'est clôturée par un rassemblement de tous les participants à la voirie communale. Nous avons toutes et tous profité d'une gaufre et d'un excellent chocolat chaud préparé par nos bénévoles avant de se quitter.



Un immense merci pour l'implication des membres de l'unité Saint-Hubert mais aussi des bénévoles présents et des services communaux (ouvriers et employés) sans qui cette journée n'aurait pas pu se dérouler.

Ouverture du mercredi 2 avril jusqu'au samedi 20 septembre 2025.
Lundi de 14h00 à 18h00 – Mercredi de 14h00 à 18h00 – Samedi de 12h00 à 17h00



En collaboration avec la coopérative Biogaz du Haut Geer, la commune de Geer souhaite réduire le coût de ses déchets et participer à la production d'énergie propre et au développement économique local.

Le plaisir de voir les habitants de la commune contribuer à la production d'énergie renforce notre confiance dans ce partenariat.

Néanmoins, une attention particulière doit être réalisée sur le tri des matières déposées, afin d'optimiser le traitement.

Pour rappel : les habitants de Geer (**LES PARTICULIERS**) ont la possibilité de déposer **gratuitement 2 sortes de déchets verts, correctement séparés**.

1) Les tontes de pelouse : Celles-ci peuvent être utilisées en bio méthanisation pour la production d'électricité, de chaleur et d'engrais pour l'agriculture, à condition que les herbes ne soient pas traitées chimiquement au moins deux semaines avant la tonte et soient exemptes de tout corps étranger (papier, canettes, plastique).

2) Branches d'arbre et matières végétales : tailles de haies et de buissons... bref, tout ce qui provient d'un entretien RÉCURRENT (annuel) du jardin.

Sont exclus : les souches et le résultat de chantiers inhabituels (pour ces chantiers, prendre contact avec Gaëtan de Seny : 0495/25.81.45).

Tout dépôt à la coopérative doit être pesé et identifié à l'entrée avec l'aide du préposé mis à disposition par la commune. Le préposé a le droit de refuser toute livraison non conforme aux descriptions ci-dessus. Nous espérons ainsi faciliter l'entretien de vos jardins par la mise en place d'une solution de traitement proche de chacun de nous et durable.



Préalablement à tout 1er dépôt de l'année, ce talon d'inscription est à remettre au préposé à l'entrée du site Biogaz.

Mme/Mr :

Rue : n° : boîte :

Localité :

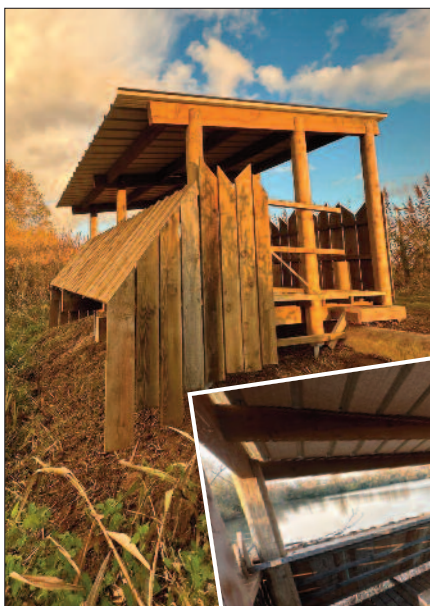
N° de plaque du véhicule utilisé :

Souhaite déposer ses déchets verts chez Biogaz garantit que les matières sont indemnes de tous produits de pulvérisation et accepte le règlement de cette action.

Date :

Signature :

RÉSERVE NATURELLE DU HAUT GEER : UN NOUVEL OBSERVATOIRE



Depuis quelques mois maintenant, un nouvel observatoire a été placé sur le site communal de la Réserve Naturelle du Haut Geer, situé derrière le parking de la salle de la Liberté.

Ce projet, qui ravira les touristes et citoyens, est le fruit d'une collaboration entre la S.A. Corman qui a fourni le financement nécessaire, et la société Étienne Lorent Nature Et Bois et Natagora qui ont travaillé de concert afin de construire et disposer ce belvédère.



Il se veut assez grand (5m sur 3m) et dispose de quelques places assises adaptées aussi pour les petites têtes blondes. Ce dernier point est important car notre école communale, située juste à côté, pourra très certainement bénéficier de celui-ci dans le cadre de son projet « l'école du dehors ».

Merci à tous les intervenants qui ont contribué avec engagement et savoir-faire à la réalisation de ce projet au service de notre belle nature et de sa découverte.

SERVICE TRAVAUX : ACHAT DE MATÉRIEL

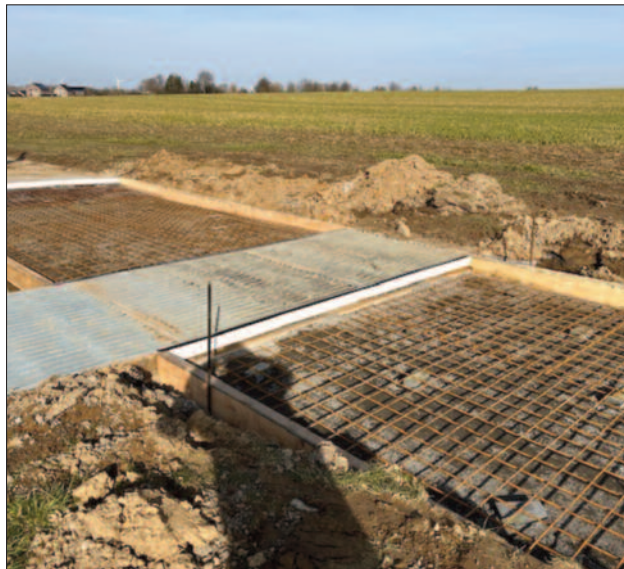


Votre service s'est doté d'un nouveau « joujou » en ce début d'année : un Manitou.

Cette machine polyvalente facilitera le transport et le déchargement de matériel lourd nécessitant jusqu'à présent soit de faire appel à quelqu'un d'extérieur soit de passer un temps considérable à réaliser ce travail manuellement. Il en va de même pour le remplissage de la saleuse qui s'avère désormais plus rapide et nettement plus efficace. Ce nouveau matériel permettra également le travail en hauteur tel que l'égavage et l'entretien dans la balade du Geer.

Cet investissement de 91.000,00€ est certes une dépense non négligeable mais réfléchi avec un retour sur investissement certain en termes d'optimisation du temps et de la qualité de travail et offrant plus d'ergonomie pour nos équipes.

En ce début d'année, nos équipes sont intervenues au niveau de la grille d'égout installée au 2e semestre 2024 dans le cadre des travaux PGRI (Plans de Gestion des Risques d'Inondation).



Pour rappel, cet aménagement qui traverse la rue de la Chapelle à Ligney a pour but de réorienter les eaux en provenance de Tourinne vers le bassin d'orage situé à proximité et empêchant toute coulée de boue d'atteindre le village. Ce dispositif a d'ailleurs déjà pu faire ses preuves.

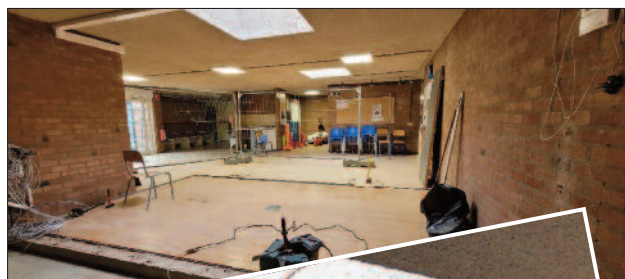
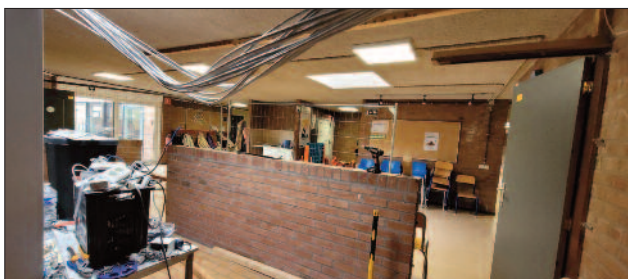
Le dénivelé initial a causé par la suite quelques incidents bien qu'une signalisation routière adaptée avait été installée par nos services. Néanmoins, au vu des nombreuses doléances quant à cet ouvrage, le Collège communal a décidé d'intervenir pour atténuer ce cassis.

Le service Travaux a donc procédé à une modification des pentes au niveau de la grille et coulé un béton afin de prévenir tout nouvel incident tout en préservant l'efficacité du dispositif de lutte contre les coulées de boue. Un travail bien achevé.

LE SERVICE TRAVAUX À PIED D'ŒUVRE DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Réalisation d'une salle des professeurs à l'école primaire

En février de cette année, la Direction de l'école communale nous a fait part de son souhait de transformer le local informatique existant en une salle des professeurs dans laquelle échanges, réunions et repas pourront avoir lieu de manière plaisante et confortable.



Nous avons décidé de confier ce chantier conséquent à l'équipe du Service Travaux. Ils commencèrent mi-février pour terminer fin mars l'ensemble de la transformation.

Petit coup d'œil rapide sur les tâches accomplies par notre équipe motivée :

- ✓ Démolition d'un ancien mur
- ✓ Création de nouvelles cloisons et d'une porte
- ✓ Création de deux fenêtres intérieures
- ✓ Mise à niveau du sol
- ✓ Réalisation d'un nouvel éclairage
- ✓ Adaptation de l'installation électrique et DATA suivant la demande
- ✓ Mise en peinture de l'entièreté de la pièce (plafond et murs)
- ✓ Pose de nouveaux revêtements de sol



Une belle réalisation du Service Travaux, dont ils peuvent être fiers, et répondant qui plus est rapidement à la demande de la direction et du corps professoral.

Merci les gars !



Le CPAS de Geer possède, depuis quelques années déjà, un service de repas à domicile.

Quelques précisions

- Le menu est composé d'un potage, d'un plat et d'un dessert.
- Le prix des repas est désormais fixé à 9,30€.
- Possibilité de prendre juste une soupe au prix de 0,62€.
- Les repas sont livrés froids entre 9h30 et 11h00
 - le lundi pour les mardi et mercredi
 - le mercredi pour les jeudi et vendredi
 - le vendredi pour les samedi, dimanche et lundi (exception faite pour les jours fériés)

- Les menus sont équilibrés, variés, saisonniers et sont consultables sur notre site internet ou en version papier (contactez le CPAS).

« Je voudrais passer commande »

- Contactez Karin Lefèvre par téléphone au 019/54.92.43 ou par mail à karin.lefevre@geer.be
- Commande des repas pour le 14 de chaque mois au plus tard

Info



« AI-JE DROIT À UNE ALLOCATION DE CHAUFFAGE ? »

Sous certaines conditions, les citoyens ont droit à une allocation de chauffage de la part du CPAS.

Conditions à respecter

Vous vous chauffez avec l'un des types de chauffage suivants :

- Du gasoil de chauffage
- Du pétrole lampant (type C)
- Du gaz propane en vrac

Et vous appartenez à l'une des catégories suivantes :

1. Personnes bénéficiant d'une intervention majorée de l'assurance soins de santé (= statut BIM)
2. Ménages à faibles revenus
3. Personnes surendettées

Si vous rentrez dans ces conditions, vous avez effectivement droit à une allocation de chauffage.

- Pour les combustibles livrés en vrac, l'allocation varie entre 0,14€ et 0,20€ par litre.
- Par période de chauffe et par ménage, une allocation de chauffage est accordée pour un maximum de 1.500L.
- Pour le gasoil de chauffage et le pétrole lampant (type C) acheté en petite quantité à la pompe, il existe une allocation forfaitaire de 210,00€, ne pouvant être obtenue qu'une fois par période de chauffe.



Comment introduire une demande ?

Dans les 60 jours de la livraison de votre moyen de chauffe, prenez rendez-vous avec votre CPAS au 019/54.92.43 durant les heures de permanence à savoir le lundi et jeudi entre 8h00 et 11h00.



Par l'aide de nos sponsors engagés (par le biais de la société Idea), les CPAS de Berloz, Donceel, Fexhe-le-Haut-Clocher et Geer, bénéficient **d'un nouveau véhicule pour le service de taxi social mis à disposition des citoyens des 4 communes**. Nous avons eu le plaisir de l'inaugurer le 25 mars dernier en présence des responsables communaux et du CPAS.

Le taxi social offre de nombreux avantages pour les citoyens, notamment en garantissant une mobilité accessible pour tous, y compris les personnes âgées, à mobilité réduite ou en situation de précarité. Il permet de se déplacer à moindre coût sans se soucier des contraintes des transports en commun classiques.

Ce service contribue également à lutter contre l'isolement social, en offrant une solution de transport pour des rendez-vous médicaux, des courses ou des activités sociales. En favorisant l'inclusion et la solidarité, le taxi social renforce la qualité de vie de nos citoyens, en particulier les plus vulnérables.

Merci aux 4 CPAS, aux sponsors et aux bénévoles pour ce service indispensable.

Les info's sur le service

■ Pour qui ?

Le service est accessible aux habitants des 4 communes rencontrant des difficultés de déplacement notamment pour :

- ✓ se rendre chez le médecin, à la pharmacie, etc.
- ✓ accomplir des démarches auprès d'administrations ou de services tels que banque, poste, etc.
- ✓ accéder à certains biens de consommation nécessaires à la vie quotidienne
- ✓ rendre visite à des proches qui séjournent dans certains établissements
- ✓ toute démarche à caractère social telles qu'entretien d'embauche, activités diverses, etc.



■ Quand ?

- ✓ Du lundi au vendredi entre 8h30 et 16h00 (à déterminer avec la personne responsable).

■ Comment ?

- ✓ Réservation obligatoire minimum 24h à l'avance
- ✓ Prendre contact avec Mme Anouchka Tcherniaeff (0472/52.52.06) du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00

■ Combien ?

- ✓ 0,42 € par km parcouru
- ✓ 1.50 € par 1/4 d'heure d'attente (la première 1/2 h est gratuite)

Les prestations sont facturées à partir du domicile du demandeur et sur base d'un aller-retour même si l'utilisateur n'utilise pas le trajet retour.

[Les réservations se font dans l'ordre d'arrivée des demandes / Le service se réserve le droit de privilégier les déplacements en fonction de leur motif]

Opération Lasagnes et Croquettes



Disponibles le vendredi 23 mai 2025 à la salle de la Liberté de 15h30 à 18h30

Cette année, nous vous proposons une vente de lasagnes et de croquettes fraîches, artisanales et wallonnes avec le Centre de Formation et d'Insertion Socio Professionnelle Adapté « Le Tilleul » de Waremmes et les croquettes de Croc'Divin de Awans

Il y en a pour tous les goûts.

Réservations à nous faire parvenir **pour le mardi 13/05/2025, au plus tard !**

Vous passez vos commandes via :

- Par téléphone 019/58.88.88
- Déposer vos bons de commande Rue de l'Ecole 4 à Ligny,
- Par mail lespouponsdegeer@geer.be
- Via le qr code ci-dessus



Mr et Mme : Tél

Payement à la commande ou sur le compte bancaire BE31 3400 8589 5255 avec comme communication :
« **Nom & détails de la commande** »

Quantités	Description	Prix unitaire	Total
	Lasagne bolognaise	6.50€	
	Lasagne végétarienne	7.00€	
	Une boîte de 4 croquettes parmesan	8,00 €	
	Une boîte de 4 croquettes ardennaise	8.00€	
	Une boîte de 4 croquettes asperges ail des ours	8,00	
	Une boîte de 4 croquettes de volaille	8.00€	
	Une boîte de 4 croquettes Truffes	8.00€	
TOTAL			



Vous l'avez sans doute entendu, depuis ce 3 février, l'ONE a mis en place un nouveau système de pré-demande d'accueil en ligne.

Concrètement que devez-vous faire ?

Vous rendre sur <https://my.one.be/> où vous avez deux possibilités d'action : soit faire les démarches en ligne soit via un formulaire papier.

✱ La version en ligne

1. Vous devez vous connecter via un lecteur de carte d'identité ou via l'application « itsme » ;
2. Ensuite vous devez lire et accepter les conditions générales d'utilisations ;
3. Après cette étape, vous devrez compléter votre profil ;
4. Une fois le profil encodé, vous arrivez sur une page intitulé « mon tableau de bord » et c'est à cet endroit que l'on vous propose d'ajouter une pré-demande.

Le processus de pré-demande commence.

1. La première étape consiste à encoder des informations concernant l'enfant et la personne de contact ;
2. Ensuite, on vous demande les jours d'accueil souhaités, l'horaire, votre flexibilité ou non par rapport aux jours d'accueil et si votre situation implique des changements d'horaires ;
3. Enfin, on vous demande la/les communes privilégiée.s, le type de structure et tarif souhaités ;
4. Une fois que vous avez complété ces informations, vous cliquez sur « terminer » et votre demande de pré-inscription est achevée.

✱ La version papier

1. Vous cliquez sur « créer une pré-demande » ;
2. Vous pouvez télécharger à cet endroit le formulaire dans la langue de votre choix ;
3. Vous complétez et envoyez ce document à l'ONE soit par courrier à l'adresse mentionnée en bas de page ou par mail à my@one.be.

L'ONE vous enverra par la suite le document mentionnant votre numéro de pré-demande et c'est à ce moment-là que vous pourrez alors prendre contact avec le.s milieu.x d'accueil où vous souhaitez vous inscrire.

Cette démarche ne constitue donc qu'une pré-demande, elle ne suffit pas pour être inscrit dans un milieu d'accueil. Pour ce faire, vous devez donc bien par la suite prendre contact avec le.s milieu.x d'accueil souhaité.s et réaliser une demande d'inscription.

Si vous êtes perdu dans vos démarches, n'hésitez pas à prendre contact avec le Support My.ONE par téléphone au 02/432.88.55 ou via my@one.be ou contactez le milieu d'accueil pour demander des renseignements complémentaires. L'équipe des Poupons de Geer.



Pour rappel, la Geeroiserie est un service du CPAS proposant des activités ludiques et de prévention. Elle propose aussi un repas convivial une fois par semaine pour se réunir et discuter ensemble.

Récemment, la Geeroiserie a lancé des visites d'entreprises locales (Colona, Agrigeer, Crousti) et le mercredi du cinéma (gratuit !) qui prendra place tous les avant-derniers mercredis du mois à la salle de la Liberté. D'un point de vue activité et dans le cadre de leur atelier récurrent « couture, crochet, tricots », les membres ont également confectionné des couvertures destinées à l'Ukraine. Un agréable moment partagé, doublé d'un magnifique sentiment de solidarité.

Restez informés de son programme en prenant contact avec Mathilde Rigo !

✓ À qui est destiné cet espace communautaire ?

Aux aînés et personnes isolées de la commune. Néanmoins, l'espace communautaire reste ouvert à tout le monde (sous conditions expliquées par la coordinatrice).
Un obstacle à votre participation d'une activité ou l'autre ? n'hésitez pas à contacter votre CPAS qui évaluera vos besoins

✓ Quand ont lieu ces réunions ?

La Geeroiserie est ouverte de 2 à 4 fois par semaine. Un programme varié et ludique vous sera distribué ou envoyé par mail chaque mois.



✓ Où cela se passe-t-il ?

Les principales activités mises en place se déroulent à la salle de la Liberté (rue du Centre 22 à Hollogne-sur-Geer), salle spacieuse et lumineuse.

✓ Et à quel prix ?

Certaines des activités ainsi que les repas sont au prix de 5,00€ pour les habitants de Geer.



Contact/Participation : Mathilde Rigo
mathilde.rigo@geer.be – 0455/15.93.58

LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE GEER À LA CONQUÊTE DES SOMMETS SAVOYARDS !



Du 21 au 29 mars derniers, les élèves de 5e et 6e années de l'école communale de Geer ont vécu une expérience inoubliable en participant aux classes de neige à Valmorel Doucy, une charmante station située en Savoie, au cœur des Alpes françaises. **Ce séjour tant attendu a offert à une soixantaine de jeunes la chance de découvrir non seulement les joies du ski, mais aussi toute la richesse de la vie en montagne.**

Dès leur arrivée, les enfants ont été émerveillés par le décor grandiose qui s'offrait à eux : des paysages à perte de vue, un village savoyard, une ambiance chaleureuse et familiale. Pour la plupart, c'était une grande première sur des skis. Pourtant, malgré les débuts parfois maladroits, la progression fut spectaculaire. Encadrés par des moniteurs de ski expérimentés et motivés, les élèves ont rapidement acquis les bases techniques

nécessaires pour pouvoir descendre, quelques jours plus tard, des pistes situées à plus haute altitude.

Leur enthousiasme, leur persévérance et leur esprit d'équipe ont été exemplaires tout au long de l'apprentissage.

Mais les classes de neige, ce n'est pas uniquement du ski ! Le séjour a aussi été l'occasion d'une véritable immersion dans l'univers montagnard. Les enfants ont pu découvrir la faune et la flore locales, s'émerveiller devant les traces d'animaux, les forêts, et apprendre à reconnaître les essences d'arbres typiques de la région. **L'un des moments forts du séjour fut la rencontre avec une habitante âgée du village**, qui a partagé avec passion et authenticité des anecdotes sur la vie d'antan à la montagne : un témoignage précieux qui a captivé petits et grands.

Le programme d'activités, riche et varié, a permis aux élèves de vivre chaque jour de nouvelles aventures : randonnées en montagnes, balades nocturnes à la lueur des lampes de poche, jeux collectifs, veillées animées... et bien sûr, la traditionnelle et très attendue boum de fin de séjour, qui a permis à chacun de célébrer cette semaine magique dans une ambiance festive et joyeuse.

Un tel voyage n'aurait pas été possible sans l'investissement sans faille de l'équipe éducative. Ils ont encadré les enfants presque 24h/24, assurant leur sécurité, leur bien-être et leur épanouissement tout au long du séjour. Leur professionnalisme, leur bienveillance et leur énergie communicative ont grandement contribué à la réussite de cette aventure. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Ce type d'expérience, **bien plus qu'un simple voyage scolaire**, constitue une véritable leçon de vie. Il favorise l'autonomie, la solidarité, la découverte de nouveaux horizons et laisse dans les mémoires des souvenirs impérissables. L'école communale de Geer est fière de proposer à ses élèves des projets ambitieux et enrichissants, qui ouvrent les portes du monde... tout en gardant les pieds bien ancrés dans les valeurs humaines et pédagogiques qui la définissent.

Sébastien Bleus



JE COURS POUR MA FORME CARTONNE !

Le jeudi 6 mars reprenaient les sessions de « Je cours pour ma forme » sur notre commune.

Nous sommes stupéfaits par le nombre d'inscriptions... En effet, on ne compte pas moins de 28 participants pour le 0-5 kms et 19 challengers pour le 5-10 km !

Cela annonce une belle saison sportive et de supers moments en groupe. On a entendu dire que le mot « Challenge Hesbignon » circulait déjà... Bon amusement aux joggeurs et Bravo pour votre motivation !





Mérite sportif Geerois 2024

Chaque année, votre administration met en avant les prouesses de l'un de ses sportifs Geerois par la remise d'un chèque en début de séance de Conseil communal

Candidatures à remettre pour le **06/06/2025**
à l'attention de Mme Amandine Wéry, Échevine des sports

 Rue de la Fontaine 1 à 4250 Geer
 amandine.wery@geer.be

VOTRE BIBLIOTHÈQUE À LA DÉCOUVERTE DE LA FAUNE LOCALE



Le samedi 29 mars, sous un beau soleil printanier, la bibliothèque de Geer a accueilli les 45 visiteurs de la Réserve Naturelle et les guides de Natagora. Ce fut une belle rencontre qui a permis de mettre en avant nos collections et principalement nos dernières acquisitions sur les oiseaux, le castor et les autres espèces présentes à Geer et en Wallonie. Une ouverture enrichissante et conviviale à réitérer !

Horaires de votre bibliothèque

- Lundi de 17h00 à 19h00
- Mercredi de 11h00 à 18h00
- Dimanche de 10h00 à 12h00



L'équipe de la bibliothèque – 0484/44.46.10 – bibliotheque@geer.be

SUCCÈS RETENTISSANT POUR LE COLOMBIER GEEROIS



Comme chaque année maintenant, la troupe théâtrale nous a régalié avec sa pièce « Le Vison Voyageur »

Le Colombier Geerois a connu une véritable réussite avec son Vaudeville lors des deux week-ends de représentations. Présenté devant un public enthousiaste, la pièce a rassemblé pas moins de 1.400 spectateurs, venus applaudir le talent des comédiens locaux.

Mêlant humour, rythme et rebondissements, "Le Vison Voyageur" a su captiver du début à la fin. La troupe a une fois de plus prouvé son attachement au théâtre populaire et à la convivialité qui en découle, offrant à son fidèle public des moments de rire et d'émotion.

Ces deux week-ends festifs confirment le dynamisme du Colombier Geerois et la place importante qu'il occupe dans la vie culturelle de notre commune.

Un grand bravo à toute l'équipe, sur scène comme en coulisses, pour cette belle réussite !

ENCORE UNE ÉDITION RÉUSSIE POUR FESTIGEER

Les 22 et 23 mars derniers se tenait le traditionnel Festigeer, week-end reprenant notamment le bal de Bourgmestre.

Le samedi, avec **307 repas** réservés, il a fallu placer les invités au centimètre près. Mais une fois les boulets savourés, la piste de danse, animé par MN10 et Fred Désir, a pris le relai. Bon nombre de citoyens nous ont rejoint durant la nuit afin de s'éclater à la salle de la Liberté. Une belle réussite qui nous fait plaisir au vu de cet événement qui nous tient particulièrement à cœur.



Le dimanche, **place aux Altesses** ! Inutile de vous les présenter à nouveau, leur réputation les précède... Les 270 personnes présentes ce jour-là pourront témoigner de la fin de journée exceptionnelle que nous avons passée. Le groupe a offert comme toujours une prestation de qualité et mis le feu à la foule. Par leur performance, l'ambiance fut assurée et nous avons personnellement passé un moment formidable. Merci à eux.

Grâce à ce week-end, **un bénéfice certain sera divisé en 3 pour être remis équitablement au Télévie Hesbygeer, au Centre de Jour Jean Thewis et au Refuge/Bernache**. Nous ne manquerons pas de vous revenir par rapport à cela !

Nous le répétons chaque année, mais c'est important... Sans la solidarité autour de cet événement, ce soutien à nos ASBL geeroises ne serait tout simplement pas possible.

Un immense MERCI à nos fidèles sponsors : Agrigeer, Balaes, Biogaz, Charles Nelles, Christiaens Beton, Domin'or, FC Traiteur, Fiduciaire du Geer, Formes et Reliefs, Geosen, Hesbaye Frost, Hibou Printing, Hollogne Développement, Leemput, Luc Collet, Sedab, Sertec, Stouvenakers.



ENCORE UNE ÉDITION RÉUSSIE POUR FESTIGEEER

MERCI également aux nombreux bénévoles : employés de l'administration et du CPAS (et leur famille !), mandataires, et personnel des ASBL choisies cette année.

Et surtout, MERCI à vous, cher.ère Geerois.e, pour avoir contribué à la réussite de cet événement. Vous avez été parfaitement parfaits et nos petits piliers de comptoir ont été merveilleux ! **On se voit le 15 août...**

Le comité Festigeer



BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES

AVRIL A JUIN 2025

Tous les vendredis de 16h à 20h



**4 AVRIL, 9 MAI,
6 JUIN**
Place Joseph Wauters
4317 Falmes



**11 AVRIL, 16 MAI,
13 JUIN**
Rue de la Drève, 1
4257 Berloz



**Marchés
Locaux**



**25 AVRIL, 30 MAI,
27 JUIN**
Rue du Centre, 22
4250 Hollogne-sur-Geer



**18 AVRIL, 23 MAI,
20 JUIN**
Place Communale
4357 Haneffe



ÉTABLISSEMENT SAINT-JOSEPH GEER LES ÉLÈVES SUR CHANTIER

C'est un chantier pas comme les autres qui attendait les élèves de la section électricité des établissements secondaires. En effet, ils ont été chargés de remplacer l'éclairage et de remettre en conformité l'électricité de l'église de Corswarem !

« Un défi technique dans un cadre atypique, que nos élèves ont relevé avec sérieux et professionnalisme » dicit les établissements.

Une belle occasion pour ces apprentis de se glisser dans la peau de professionnels, en prenant part à un chantier aux enjeux importants. Bref, une expérience enrichissante et un travail bien négocié.

Bravo à l'équipe.



BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES

LE MOT DE L'ADL

Pari réussi pour notre conférence « Découvrez les pouvoirs de l'IA pour booster votre entreprise » !

Le lundi 3 février dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir une trentaine d'entreprises locales pour une conférence passionnante sur l'intelligence artificielle. Organisé en collaboration avec l'Agence Sola et Amplitude 360°, cet événement a permis aux participants de découvrir les opportunités offertes par l'IA et d'échanger sur ses applications concrètes dans divers secteurs d'activité.

⇒ Des afterwork's dédiés à l'IA ?

Face à l'engouement suscité et aux riches échanges qui ont eu lieu lors de cette conférence, nous avons le plaisir de vous annoncer la mise en place de deux afterwork's dédiés à l'IA : les IA'péros. Au programme de chaque rendez-vous : un drink, une mini-conférence thématique et un moment d'échanges inter-entreprises.



Les infos à retenir :

- Le 14/05 de 18h à 21h : la méthode Sola, idéale pour faire un prompt efficace
- Le 16/06 de 18h à 21h : le marketing digital pour faciliter toutes vos communications

Une bonne occasion pour se rencontrer dans un cadre optimal puisque les IA'péros seront organisés chez Amplitude 360° (www.amplitude360.be).

Bloquez déjà les dates dans votre agenda !

Agriculteur-ice-s : un projet pour communiquer vers les citoyens

Dans le cadre de nos actions, les agriculteur-ice-s ont manifesté le souhait de développer un projet mettant en lumière le secteur agricole. À cette fin, des portraits individuels seront réalisés et diffusés le plus largement possible : réseaux sociaux, sites internet, bulletins communaux, ...

Une belle occasion pour mettre en valeur votre métier et pour partager votre quotidien et ses réalités !

Vous habitez à Berloz, Donceel, Faimies ou Geer et vous souhaitez faire l'objet d'un portrait ? C'est très simple !

- Répondez aux questions du formulaire qui se trouve sur notre site internet ou via le QR Code ci-contre, avant le 31 mai 2025 ;
- Communiquez-nous quelques dates auxquelles nous pourrions venir prendre une ou deux photos, au lieu de votre choix (ferme, champs, ...).

Dès réception de votre formulaire, nous prendrons contact avec vous afin de fixer un RDV.

Vous connaissez une personne que ce projet pourrait intéresser ? N'hésitez pas à lui transmettre l'info !
D'autres questions ? N'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par mail.



BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES

LE MOT DE L'ADL

Retour en images sur les AgriClub's de février

Nous sommes heureuses d'avoir pu vous proposer, cette année, 4 AgriClub's reprenant des thématiques d'actualité dans le secteur de l'agriculture. Au total, pas moins de 85 agriculteurs et agricultrices ont participé à ces rencontres qui leur sont dédiées. Toutes les présentations sont consultables sur notre site internet.

Une thématique spécifique vous intéresse ? Contactez-nous !



Pour ne rien manquer, rendez-vous sur notre site internet et notre page Facebook.
N'oubliez pas également de nous transmettre vos coordonnées
pour que nous puissions vous intégrer à nos mailings :

Rue Richard Orban, 1 – 4257 Berloz
019 58 79 94 – info@adl-bdfg.be
www.berloz-donceel-faimes-geer.be
www.facebook.com/berloz.donceel.faimes.geer

BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES

PEPPOL

Facturation électronique obligatoire pour les transactions entre entreprises à partir du 1er janvier 2026

À partir du 1er janvier 2026, toutes les entreprises belges assujetties à la TVA devront utiliser des factures électroniques structurées entre elles. Il s'agit de factures échangées directement entre les logiciels des deux entreprises. **L'envoi d'une facture en PDF par e-mail ou via une plateforme ne suffira donc plus.**

- **Vous avez un numéro de TVA actif ?** Dans ce cas, cette obligation s'applique également à votre entreprise.
- **Vous ne travaillez que pour des clients particuliers ?** Cette obligation ne s'applique pas aux factures envoyées à ces particuliers. Mais attention : vous devez pouvoir recevoir des factures électroniques structurées de vos fournisseurs. Vous devez donc adapter vos systèmes à cet effet d'ici janvier 2026.

1 Qu'est-ce qu'une facture électronique ?

Une facture électronique est un document créé, envoyé et reçu sous un format structuré permettant un traitement automatique. Contrairement à une facture PDF, elle doit être conforme aux normes de standardisation et pouvoir être intégrée directement dans les logiciels comptables.

2 Comment fonctionne la facturation électronique ?

Les factures électroniques structurées seront envoyées via un réseau décentralisé, dénommé Peppol. Pour envoyer et recevoir vos factures, votre logiciel de facturation ou de comptabilité établira une connexion sécurisée avec ce réseau Peppol auquel votre client ou fournisseur est également connecté.

3 Qui est concerné par cette obligation ?

La facturation électronique est imposée à toutes les entreprises assujetties à la TVA en Belgique, y compris les membres d'unités TVA et les établissements stables belges.

Cependant, certaines catégories en sont exemptées, notamment :

- Les fournisseurs sous régime forfaitaire,
- Les entreprises en faillite,
- Les assujettis à la TVA ne réalisant que des opérations exonérées.

De plus, il n'est pas obligatoire d'émettre une facture électronique dans les cas suivants :

- Vente occasionnelle d'un nouveau bâtiment,
- Vente intracommunautaire de nouveaux moyens de transport,
- Transactions avec des clients ne réalisant que des opérations exonérées de TVA.

4 Quelles opérations sont concernées ?

L'obligation couvrira **toute prestation de services et toute livraison de marchandises effectuées en Belgique d'un point de vue TVA.**

5 De quel logiciel ai-je besoin ?

Vous avez besoin d'un logiciel conçu pour fonctionner via le réseau Peppol. Ces dernières années, de nombreuses solutions sont apparues sur le marché, y compris pour les entreprises ayant un faible volume de factures. Que vous ayez beaucoup ou peu de factures sortantes, un système ERP ou pas : il existe une solution adaptée à chaque entreprise. Certaines de ces solutions sont (partiellement) gratuites ou à coût limité.



BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES

6 Mesures d'accompagnement

Afin de compenser les coûts liés aux adaptations techniques, deux mesures de soutien fiscales sont prévues pour les PME et les indépendants :

- À partir du 1er janvier 2025, la déduction pour investissement pour les investissements numériques passera à **20 %**.
- Pour les périodes imposables 2024 à 2027, les petites PME et les indépendants utilisant des formules d'abonnement pourront appliquer **une déduction de frais majorée de 120 %** pour les logiciels de facturation.

7 Besoin d'aide ?

Dans les mois à venir, des mises à jour du site web gouvernemental seront effectuées pour fournir toutes les informations nécessaires. Certaines organisations sectorielles organiseront également des campagnes d'information. Pour toute question technique, contactez votre fournisseur de logiciels. Si vous travaillez avec un expert-comptable, il est préférable de lui demander conseil.

Les entreprises concernées sont invitées à anticiper cette transition pour assurer leur conformité et optimiser leurs processus de facturation.



INTRADEL : UN FORMULAIRE POUR VOS RÉCLAMATIONS



Il est désormais possible de transmettre directement à Intradel des problèmes rencontrés lors de collecte en porte-à-porte via un formulaire en ligne.

Ce nouveau système permet une rapidité d'encodage et un gain de temps pour l'intercommunale comme pour vous.

Vous trouverez également sur ce site, toutes les informations de collecte transmises par les collecteurs notamment si un retard est attendu sur votre secteur.

Dorénavant, le bon réflexe à avoir est donc de vous rendre sur le site afin de vérifier les informations ou pour y encoder votre réclamation.



BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES

UN DÉMÉNAGEMENT POUR L'AISBAYE

L'AIS, l'Agence immobilière sociale de Hesbaye, dont le siège social se situe actuellement à la Maison du Social, à Hannut, va prochainement déménager. Dans une vision de croissance de la structure et de permettre un accès direct à la population, l'AIS va, **pour la fin de l'année 2025, poser ses valises dans une cellule commerciale vide du centre de Hannut, près de la Cense, rue Albert 1er n°51.**

Créée en 2010, l'Agence immobilière sociale de Hesbaye compte à son actif 113 logements, répartis sur les 13 communes affiliées (Berloz, Braives, Crisnée, Donceel, Faimers, Fexhe-le-Haut-Clocher, Geer, Hannut, Lincent, Oreye, Remicourt, Waremme et Wasseiges). Elle agit comme intermédiaire entre les propriétaires bailleurs et les locataires en permettant aux propriétaires privés de mettre en location leur bien.

L'AIS s'occupe, en effet, de négocier le loyer du bien avec le propriétaire, de faciliter la bonne gestion locative, de réaliser les états des lieux, de s'occuper de la maintenance technique des logements et d'accompagner les locataires dans leurs démarches. L'AIS constitue ainsi un levier essentiel pour élargir rapidement l'offre de logements à des publics aux ressources limitées, qu'il s'agisse des plus jeunes, des aînés ou de ménages disposant de revenus modestes.

Pour plus d'informations : www.aisbaye.be ou 019/51.93.73

CROIX ROUGE : donner votre sang = sauver une vie!

À l'heure où nous écrivons ces lignes, les réserves de plasma sont insuffisantes. Ce liquide jaune composant 55% de votre sang est vital pour traiter des maladies graves. Nous vous communiquons les dates à venir concernant les collectes de sang prévues aux alentours.



BERLOZ

École communal, rue
des Écoles 7
De 17h00 à 19h30
31 juillet
30 octobre

BRAIVES

École communal,
Place du Carcan 2
De 17h00 à 19h30
14 mai
13 août
5 novembre

WAREMME

Athénée Royal,
rue du Casino
De 16h30 à 19h30
15 mai
12 juin
10 juillet
14 août
11 septembre
09 octobre
13 novembre
11 décembre



Vivez une expérience humaine riche, DEVENEZ ÉCOUTANT.E VOLONTAIRE

L'ASBL Télé-Accueil Liège recherche
des écoutant.e.s volontaires.

Depuis 1969, Télé-Accueil Liège est un service d'aide anonyme par téléphone ouvert à toute personne qui souhaite parler à quelqu'un, peu importe ses préoccupations.

L'association compte sur l'engagement d'une équipe d'écoutants volontaires qui se relayent jour et nuit afin d'offrir un espace d'accueil via la ligne 107.

Au n°107, les appels sont gratuits, anonymes, 24h/24 et 7j/7.



Les écoutants volontaires accueillent les appelants avec **empathie, respect et bienveillance.**

L'engagement souhaité est de +/- **4h/sem.** (permanences d'écoute et supervisions).

Formez-vous à l'écoute active...

La participation à la formation à l'écoute active est préalable à tout engagement volontaire. Elle comprend des apports théoriques et des mises en situation en petits groupes. Le tout accompagné par des psychologues professionnelles.



Télé-Accueil
Liège

Intéressé ? Contactez le secrétariat :
04/342.77.78 - tele.accueil.liege@gmail.com
www.tele-accueil.be

GEER INFO

info@geer.be - www.geer.be

Si vous souhaitez insérer un encart publicitaire dans ce bulletin, n'hésitez pas à nous contacter!

Tél. : +32 19 588 033

Fax : +32 19 587 079



MENUISERIE
polymetric

Menuiserie Générale - Charpente - Isolation naturelle
Mobilier - Ossature Bois

Rue du Cimetière 3, 4253 Darion (Geer)
www.menuiseriepolymetric.com
info@menuiseriepolymetric.com
0476/57.68.41

0476-26.11.45
Pierre Pesser **Prest'agri** 

Prestations agricoles
(Service et main d'oeuvre - Entretien des abords)
Aménagement et entretien des parcs et jardins
Abattage - Élagage - Bois de chauffage

 www.facebook.com/prestagri

Les Essentielles
Institut de beauté

Rue Champinotte
71 à 4254 Ligny

Retrouvez-nous
sur Facebook ! 



019/58 90 93 - 0479/570 770
www.institutlesessentielles.be

DECLÉOR PARIS

S DOG

Uniquement sur RDV
0492 72 20 07

Rue de la Chapelle 13
4254 Ligny

SCAN ME 

Toilettage comportemental

TOUTES RACES
Petits, moyens et grands chiens

 Coupe ciseaux - Trimming - Tonde - Débourage
- Bain et Brushing - Soins de base - Découverte
du toilettage pour chiots - Transport possible

CHAUSSEE ROMAINE 47 - 4252 QMAL
019/58.90.28

FORMES & RELIEFS

VÉHICULE - VITRINE - TEXTILE
ENSEIGNE - SIGNALÉTIQUE
TRODAT - GRAVURE - FRAISAGE
BÂCHE - ROLL UP - BEACH FLAG

 IMPRESSION ET LETTRAGE

INFO@FETR.BE - WWW.FORMESRELIEFS.BE

NOUVEAUTÉS
Création de bijoux et montres
• Chris ALEXA
• BASTIAN

Domin'Or
Dominique Mahiels
Bijoutière - Joaillière

Conseils personnalisés
d'une professionnelle passionnée

Montres:
PONTIAC
RIVER WOODS

Rue du Village, 1A - 4254 LIGNEY (GEER)
019/58 87 35  Domin'Or Ligny

Ouvert mardi, mercredi et jeudi de 13h à 18h. Vendredi et samedi de 9h à 13h.
Ouvert SUR RDV du mardi, mercredi et jeudi de 9 à 12h.

Pédicure Médicale Spécialisée
Réflexologie Plantaire

Nathalie Lange
Rue d'Or II
4250 GEER
0476/363.366



TERRASSEMENT
CONTAINER - TRANSPORT

WERY SPRL

WAREMME

019 67 80 31

ÉTAT CIVIL 2025

NAISSANCES :

MINSART Gabriel (Darion)
HUMBLET Achille (Boëlhe)
HEYSECOM Ezio (Darion)
COMPERE SALGADO Cléo (Omal)
LACROIX Sacha (Ligney)
GAILLARD Nayte (Omal)
STATTROPP Hariette (Ligney)
TASSIOULIS Claire (Omal)
SCHROEDERS Anastasia (Geer)
FRANCOIS KELLER Violette (Lens-St-Servais)
MEULENBEECK Elissa (Hollogne-sur-Geer)
DELMOTTE Abigaëlle (Hollogne-sur-Geer)

Bienvenue aux mini Geerois.es qui viennent embellir notre commune avec leurs premiers sourires. Toutes nos félicitations aux heureux parents pour cette belle aventure qui commence.

MARIAGES :

ANKRI Jérémie et FAILLA Maëva (Omal)
PIEDBOEUF Thomas et CAUWBERGHS Amandine (Ligney)
DEFAUX Laurent et VERTENEUIL Sandrine (Omal)

Félicitations aux jeunes mariés !
Tous nos vœux de bonheur pour cette belle union et le chemin qu'ils s'apprêtent à parcourir ensemble.

DÉCÈS :

MOMMEN Joseph, époux BOLLINNE Yvette (Ligney)
FERON Ludovic (Ligney)
FRANQUET Jean Marie, époux SOUPLET Chantal (Hollogne-sur-Geer)
MISSOTTEN Dimitri (Boëlhe)

Nos pensées les plus sincères accompagnent les familles endeuillées.
Que le souvenir de leurs proches disparus leur apporte un peu de réconfort

VOTRE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS :

MAI

04 : Fokapana – salle de la Liberté
04 : salon du vin et marche Adepts du Lion's Club
10 : la Bonne Époque – salle de la Liberté
15 : Atelier produits ménagers (ouvert au public)
Salle de la Liberté
23 : fête des voisins de Lens-st-Servais
24 : fête des voisins de la rue de Rosoux
24 : blind-test de Sohag – salle de la Liberté
30 : marché local – salle de la Liberté
31 : fête de l'école – salle de la Liberté

JUIN

07 Et 08 : sixte foot
13 : spectacle extrascolaire – salle de la Liberté
15 : balade de la bière des Filous de Lens-st-Servais
27 : marché local – salle de la Liberté

JUILLET

06 : concours bovin de Hollogne-sur-Geer
20 : brocante de l'ESFC de Geer
21 : fête nationale (Te Deum)
26 : barbecue des seniors – salle de la Liberté

STAGES D'ÉTÉ

07 au 11 juillet

Stage Bambin (mini-fermier)
Stage Ainsi Danse Omal (jazz et Hip-Hop – comédies musicales)

Stage de tennis
Stage Créactiv' (Koh-lanta)

14 au 18 juillet

Stage bambin (mini-pilote)
Stage Ainsi Danse Omal (Jazz et classique – L'Espagne)
Stage Créactiv' (Agent secret-Nerf)

Stage de karaté

21 au 25 juillet

Stage Bambin (mini-docteur)
Stage Créactiv' (Activ' sport)

28 juillet au 1er août

Stage Bambin (mini-astronaute)
Stage Bricks4kidz (construction Légo)
Stage Ainsi Danse Omal (classique et Jazz – les couleurs)
Stage de tennis

04 au 08 août

Stage Bambin (mini-cycliste)
Stage de foot (Sohag)
Stage Ainsi Danse Omal (danse intensive – contemporain, jazz, classique et Ragga)

18 au 22 août

Stage Ainsi Danse Omal (Jazz et Hip-Hop – tous en scène)
Stage de tennis
Stage de karaté
Stage Les Horizons (« Survivor »)